

La création de la revue des droits et libertés fondamentaux (RDLF) en novembre 2011 a procédé du constat que les différentes branches du droit, d'une manière et avec une intensité variables, sont toutes confrontées à l'affirmation et au déploiement des droits et libertés fondamentaux. Le projet de la revue était de créer un cadre permettant aux spécialistes de penser, dans leurs champs d'études respectifs, la question des droits et libertés fondamentaux et d'évaluer leur impact dans la construction de leurs disciplines respectives. Il s'agissait aussi, à travers la confrontation des regards et des perspectives, de favoriser la compréhension de ce que sont les droits et libertés fondamentaux, les valeurs qu'ils expriment, leurs fonctions, leur articulation, etc.

Le colloque organisé à l'occasion des 5 ans de la RDLF par le Centre de Recherches Juridiques de l'Université Grenoble Alpes sera l'occasion de dresser un état des lieux des débats relatifs aux droits et libertés fondamentaux en s'efforçant d'être fidèle au projet de la revue : croiser les regards des différentes disciplines du droit, développer une démarche critique et penser les mutations que connaît son objet.

Les actes du colloque seront publiés à la RDLF.

COLLOQUE VALIDÉ AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE

REVUE DES DROITS ET
LIBERTÉS FONDAMENTAUX

WWW.REVUEDLF.COM



Lieu

AMPHI « LA TOUR DE L'EAU »
17 rue du Tour de l'eau
Domaine Universitaire
38400 Saint-Martin-d'Hères

Renseignements :

04 76 82 58 16
crj@univ-grenoble-alpes.fr

Entrée libre sur inscription en ligne :

crj.upmf-grenoble.fr

Colloque organisé par :

Xavier Dupré de Boulois, Professeur
à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Sébastien Milleville,
Maître de conférences
à l'Université Grenoble Alpes

Romain Tinière, Professeur
à l'Université Grenoble Alpes

LE DROIT DES LIBERTÉS
EN QUESTION(S)

COLLOQUE DU CRJ

24 ET 25 NOVEMBRE 2016

AMPHI «TOUR DE L'EAU»
CAMPUS UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE



5 ANS

WWW.REVUEDLF.COM

14h00

Mot(s) de bienvenue

I- DES DROITS ET DES LIBERTÉS

A- LES DISCIPLINES DU DROIT À L'ÉPREUVE DES LIBERTÉS

14h30

Droit administratif et libertés : l'exemple des propriétés publiques

Philippe Yolka, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

14h50

Droit civil patrimonial et libertés : influences réciproques ?

Sébastien Milleville, Maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes

15h10

Personnes, famille et libertés

Anne-Sophie Brun-Wauthier, Maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes et Géraldine Vial, Maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes

15h30

Débat - Pause

B- QUELLE UNITÉ POUR LE DROIT POUR LES LIBERTÉS ?

16h20

Le droit des libertés existe-t-il ?

Xavier Dupré de Boulois, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

16h40

L'universalité des droits de l'homme au prisme du droit international privé

Michel Farge, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

17h00

Le droit international des droits de l'homme existe-t-il ?

Laurence Burgogue-Larsen, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

17h20

Débat

18h

Fin de la première journée

II- DES JUGES ET DES NORMES

A- LE PLURALISME DÉSORDONNÉ

9h30

Le salut dans l'équivalence ?

Romain Tinière, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

9h50

Le juge judiciaire face à la multiplication des sources

Fabien Marchadier, Professeur à l'Université de Poitiers

10h10

La soft law est-elle l'avenir des droits fondamentaux ?

Anca Ailincăi, Professeure à l'Université Grenoble Alpes

10h30

Débat - Pause

B- JUGE, LÉGISLATEUR ET LIBERTÉS

11h20

Un juge libéré

François Chénéde, Professeur à l'Université Lyon III Jean Moulin

11h40

Une liberté surveillée ?

Jordane Arlettaz, Professeure à l'Université de Montpellier

12h

Débat

12h30

Déjeuner

III- SOCIÉTÉ ET LIBERTÉS

14h

Les libertés instrumentalisées ? Retour sur les rapports complexes entre droits de l'Homme et multinationales

Benoît Petit, Maître de conférences à l'Université Versailles Saint-Quentin

14h20

La liberté contre la fraternité ?

Diane Roman, Professeure à l'Université François Rabelais - Tours

14h40

Tous discriminés ?

Tatiana Gründler, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

15h10

Débat - Pause

16h00

Le droit de la CEDH et la lutte contre le terrorisme : la sécurité au prix de la liberté ?

Laure Milano, Professeur à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse

16h20

La pénalisation de l'usage des libertés

David Dechenaud, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

16h40

Débat

17h

Fin du colloque